

A toutes les sages-femmes

La société est en pleine mutation. Le système solidaire de prise en charge des dépenses maladie/maternité est malmené. Le pouvoir politique somme la sécurité sociale de rechercher de nouvelles sources d'économie mais la contraint à préserver les avantages acquis par certaines professions de santé.

La périnatalité se retrouve au cœur de la tourmente. L'inflation de la médicalisation de la naissance entraîne une inflation des coûts. ,

Pourtant, la prise en charge en périnatalité serait tout aussi efficace et plus économique en faisant des sages-femmes le pivot de l'organisation des soins pour les grossesses et accouchements dits à bas « risques ».

Cela supposerait une mise à plat totale du système avec une visibilité accrue des sages-femmes, qu'elles exercent au sein des institutions ou en libéral, et le développement de lieux d'accouchements physiologiques (ouverture de plateaux techniques, création de maisons de naissance, intégration de l'accouchement à domicile dans l'offre de soin avec un véritable travail en réseau)

Nous pensons que cette réorganisation aurait le double avantage de générer des économies et de répondre aux attentes des couples de plus en plus démunis devant l'hypertechnicité et le morcellement des prises en charge.

Au lieu de cela, on propose aux sages-femmes des conditions d'exercice toujours plus insatisfaisantes, toujours plus morcelées.

Le dernier épisode en date est la volonté de la CNAM d'expérimenter une prise en charge du retour à domicile. Louable souhait s'il ne s'agissait encore une fois de découper l'accompagnement. Au lieu de mettre en avant la continuité des soins, de permettre aux femmes d'être suivies par une même équipe hospitalière, une même sage-femme libérale dans une réelle continuité pre et post natale, on convoque les libérales pour prendre en charge le retour à domicile, sans vision globale de la prise en charge et sans coordination avec les établissements (puisque ce seraient les CPAM qui feraient le lien entre parents et SFL).

La perspective de sorties plus précoces de la maternité après un accouchement « normal » ne date pas d'hier. La durée de l'hospitalisation après une naissance était initialement de 12 jours puis s'est progressivement réduite à 7 puis 5 puis 3 jours et la règle va devenir 2 jours.

Depuis quelques mois l'organisation de la prise en charge des « sorties précoces » est devenue l'objectif prioritaire que la CNAM. Mais on exige de notre profession de s'y adapter dans l'urgence. La généralisation de la réduction du séjour en maternité devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2010.

Dans le même temps, les maternités débordées, acculées à la rentabilité, « essorent » leur personnel. Tous les actes rentables sont bons à prendre. Ainsi, les maternités renouent avec la préparation, installent la rééducation postnatale créent des consultations de sage-femme.

Nous pourrions nous en réjouir si cette organisation se faisait conjointement avec la ville. Les sages-femmes libérales refusent d'être la variable d'ajustement des hôpitaux, disponibles et corvéables pour éponger le trop plein, mais oubliées lorsqu'il s'agit d'établir de véritables partenariats pour un travail en réseau efficace.

Nous attirons l'attention de TOUTES les sages-femmes sur une situation particulièrement perverse qui entraîne à leur insu une mise en concurrence des sages-femmes salariées (hospitalières ou PMI) avec les sages-femmes libérales.

Ainsi certains cabinets de sages-femmes libérales sont actuellement en grande difficulté. Situation idéale pour faire accepter l'inacceptable.

L'UNSSF soutient depuis toujours une participation active à la prise en charge coordonnée de la maternité, du prénatal à la consultation postnatale.

Nous sommes pleinement conscientes de l'urgence de la mise en place d'un cadre de fonctionnement qui, dans l'état actuel fait défaut et pénalise essentiellement la population. Nous sommes prêts à collaborer à la mise en œuvre d'une organisation plus efficiente, mais pas dans les conditions d'exercice actuelles.

Les sages-femmes, salariées ou libérales, sont pressurées par les pouvoirs publics. Il leur est demandé d'en faire toujours plus, sans reconnaissance financière de leurs compétences et avec de constantes menaces sur leur autonomie. Les enjeux actuels de santé publique et d'économie mettent notre profession dans une situation très favorable si nous savons faire bloc.

Nous revendiquons :

Pour les sages-femmes salariées

- Une réelle autonomie dans leur champ de compétences
- Des postes attribués en regard des besoins et non en fonction de plans de retour à l'équilibre
- La révision des grilles salariales au sein de la FPH mais aussi au sein des conventions collectives (FHP et FEHAP) reconnaissant la durée de formation Bac+5 et les nouvelles compétences des sages femmes.

Pour les sages-femmes libérales,

- une organisation des soins permettant une réelle continuité des prises en charge
- une augmentation tarifaire, préalable incontournable à toute négociation (lettres clé SF, IK non réévaluées depuis 2002 – C et CG depuis 2007)

C'est une défense globale et solidaire de la profession qui doit se mettre en place.

L'ORGANISATION DE SORTIES PRECOCES NOUS DONNE L'OPPORTUNITE DE MONTRER NOTRE CAPACITE A CREER DES COLLABORATIONS EFFICACES.

REFUSONS DE LAISSER LES TECHNOCRATES NOUS IMPOSER LEUR VISION DU MONDE.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SAGES-FEMMES, SALARIEES ET LIBERALES, A REJOINDRE L'UNSSF POUR REFLECHIR ENSEMBLE AUX ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE.